



"Comunicacions al Sympòsium Internacional de
Glottopolitique"

UNIVERSITAT DE HAUTE NORMANDIE
(Grup Català de Sòcio-lingüística)

- VALLVERDÚ, Francesc
- BERNADÓ, Domènech
- PUIG-MORENO, Gentil

Symposium International sur Problèmes de Glottépolitique
20-23 septembre 1984 - Université de Haute-Normandie

"À propos du bilinguisme de masse en Catalogne"

par Francesc Vallverdú

Grup Català de Sociolingüístic

Bien que l'expression bilinguisme de masse ait été mise en circulation depuis plus de vingt ans --c'est probablement E. Glyn Lewis qui l'a employée pour la première fois en 1960 au Séminaire International d'Aberystwyth (Lewis 1965, 80-82)--, le concept n'a pas encore mérité une grande attention de la part des sociolinguistes ou, en général, de tous ceux qui étudient le bilinguisme comme phénomène social. Moi-même je n'y ai fait que des références occasionnelles, en parlant du "bilinguisme généralisé" (Vallverdú 1973, 40-41, 53) ou bien en caractérisant la situation sociolinguistique actuelle aux Pays Catalans dans mes communications aux rencontres de Montpellier et de Mexico (1981, 1982). Toutefois, il faut retenir à ce propos les remarques très intéressantes faites par J. B. Marcellesi. Cet auteur, qui définit le bilinguisme de masse comme "pratique par toute une population de deux ou plusieurs systèmes linguistiques" (Marcellesi 1981, 5), a signalé que

Bien que l'expression bilinguisme de masse ~~xxxxxx~~ ait été mise en circulation depuis plus de vingt ans --ce fût ~~xxxxxx~~ ~~xxxxxx~~ en 1960 où E. Glynx Lewis (1965, 80-82) l'a probablement employée pour la première fois--, le concept n'a pas encore mérité une grande attention de la part des chercheurs sur le bilinguisme. Moi-même je n'y ai fait que des références occasionnelles, en parlant du "bilinguisme généralisé", c'est-à-dire le bilinguisme étendu dans toute une communauté ou bien en caractérisant la situation actuelle des Pays Catalans (Vallverdú 1973, 41, 53; 1981). Toutefois, le phénomène mérite cet effort de réflexion.

Pour Glyn Lewis, certains aspects de la modernisation des sociétés ~~xxxxxxxxxx~~ ont favorisé ce phénomène sociolinguistique. La montée des États modernes et la croissance du sentiment national, la montée de la bourgeoisie, l'émergence d'une conception démocratique de l'organisation sociale, l'expansion de l'imprimerie et ^{de} l'humanisme ont ^{été} mis les bases pour ² l'extension ¹ ~~xxxxxxxxxx~~ du bilinguisme de masse, qui s'est répandu dans les sociétés contemporaines grâce à d'autres facteurs: 1) le développement de la science, de la technologie et de l'industrie, et particulièrement la diffusion universelle du savoir; 2) la ^{modification} disparition des frontières géographiques des langues (développement des transports, des ~~xxxxxx~~ média, de l'éducation

? ←
 X développement précoce du bilinguisme de masse dans le cas ca-
 X talan, où l'occupation de ^{Pays} Valence, Catalogne et ^{des} îles Ba-
 léares par l'armée du roi Philippe V en 1707-15 et l'applica-
 tion subséquente d'une politique d'assimilation linguistique
 ont été décisives pour la castillanisation du territoire. Mais
 il faut reconnaître que les facteurs énumérés par Glyn Lewis
 ont contribué à la diffusion du bilinguisme chez nous comme
 ailleurs. On peut même affirmer que leur rôle a été détermi-
 nant au XIXème siècle, lorsque les effets de l'assimilation
 X d'origine politique ont commencé à être ^{freinés, stoppés} ~~contrariés~~ ^{contrebalancés} par un
 puissant mouvement révendicatif qui a déclenché un processus
 de normalisation favorable à la langue catalane (Vallverdú
 1981). C'est donc par l'intermédiaire de ces facteurs-là qu'il
 est possible de comprendre le fait qu'en Catalogne le bilin-
 guisme de masse se soit précisément répandu à l'époque où la
 normalisation linguistique du catalan était plus active: 1900
 - 1936.

Il va sans dire que la situation actuelle ne serait pas ex-
 plicable par la seule intervention des facteurs signalés. La
 guerre civile et la répression subséquente, ~~qui~~ subie par la
 langue et la culture catalanes, ont contribué à une castilla-
 nisation intensive, accélérée à partir des années 60 par la
 télévision. En fait, ces circonstances politiques ont favori-
 sé une nouvelle situation sociolinguistique en Catalogne, ca-

s'est accrue, ~~jusqu'~~^{d'en avancer} au point ~~qu'on peut dire~~ que si le bilinguisme de masse s'est définitivement installé parmi les groupes catalanophones, la situation est bien différente parmi les groupes hispanophones, dans l'ensemble desquels plus d'un tiers n'est pas bilingue. (En Catalogne, on inclut habituellement dans la catégorie de bilingue tous ceux qui comprennent l'autre langue, bien qu'ils ne la parlent pas, c'est-à-dire les "bilingues passifs".)

Or, chez nous il y a une vive polémique à propos du bilinguisme. On sait que dès 1979 le Statut d'Autonomie de Catalogne reconnaît deux langues officielles, le catalan et le castillan (ou espagnol), dont la première est caractérisée de "particulière" ou "spécifique" ("pròpia") du territoire, ce qui lui confère --ou plus exactement doit lui conférer-- une priorité dans l'usage linguistique "normal". Le principal instrument de diffusion du catalan parmi la population est l'enseignement obligatoire du catalan et du castillan aux enfants, qui à quatorze ans, quelle que soit leur langue maternelle, (doivent) maîtriser les deux langues officielles. Dans ce sens on pourrait dire que le but immédiat de la politique linguistique éducative en Catalogne est d'élargir le bilinguisme de masse parmi la population scholaire. Mais, en même temps, en établissant que "le catalan, en tant que langue spécifique de Catalogne, l'est également de l'enseignement.

qui

paradoxe. ?

devraient
mais...

La polémique à laquelle j'ai fait référence --qui s'insère dans une polémique plus large sur la "viabilité" politique du bilinguisme de masse-- concerne précisément ce programme éducatif, car il est considéré idéaliste par un secteur des enseignants (spécialement ceux qui sont influencés par le nationalisme radical). En grandes lignes, d'après cette opinion, les effets du programme officiel vont consolider le bilinguisme parmi les scholaires catalanophones --c'est-à-dire perpétuer une situation qui se répète depuis 1857 avec l'introduction de l'éducation obligatoire en Espagne--, mais ils ne vont pas provoquer la catalanisation des scholaires hispanophones, à travers le bilinguisme, parce qu'ils ne sont pas encore "socialement" motivés pour l'acquisition ^{table} (pleine) du catalan. Les critiques du système éducatif actuel concluent souvent que seuls les méthodes "par immersion" --c'est-à-dire, organiser tout l'enseignement primaire en catalan-- peut assurer le plein apprentissage du catalan et sa maîtrise.

Théoriquement, cette opinion a ses fondements. Toutefois, elle se heurte à des nombreuses difficultés pratiques:

a) Du point de vue légal, on ne pourrait pas généraliser en Catalogne un programme "par immersion", qui ne s'applique qu'aux écoles où les parents l'ont accepté volontairement.

b) L'application d'un programme "par immersion" requiert une préparation rigoureuse des enseignants. qui doivent ma-

et le double
Réseau scolaire
nécessite
immersion en L2

qui

Techniquement ou
psychologiquement: Non

évntuel programme "par immersion" généralisé.

c) Il y a ^{de plus.} ~~encore~~ un problème pédagogique: pour une bonne application de ce programme, la majorité des enseignants devrait être soumise à un recyclage technique, voire "politique". Qui peut assurer que ces efforts seraient ~~elles~~ compensés par une catalanisation plus efficace ?

d) Les résultats d'un programme "par immersion" sont toujours en rapport direct avec le contexte social. Si l'usage public du catalan n'avance pas, on ne peut pas espérer qu'avec la seule généralisation de ces programmes on aboutirait à la catalanisation de la population scholaire. Au fond, la vraie question est celle-ci: qu'on choisisse ^{ce} un programme "par immersion" ou un programme plus souple (comme ceux qui sont en cours), ^{apparaît comme} ~~(c'est)~~ ^{ce qui est} secondaire, car l'important est que la société catalane dans son ensemble récupère l'usage public "normal" du catalan (dans l'administration, dans les média, spécialement la télévision, dans la vie quotidienne, etc.). Et je pense que les progrès atteints, depuis cinq ans, dans le processus de normalisation, sont assez significatifs pour croire que nous sommes dans la bonne voie, même si on peut parfois s'inquiéter sur la lenteur ou des difficultés de ce processus. (question des rythmes..)

D'autre part, ceux qui critiquent le bilinguisme dans l'en-

la. nationalistes
radicaux

important

1979 n'obligeaient pas à l'enseignement des deux langues, le fait que presque ~~de~~ 40 % de la population catalane soit d'origine allophone exige l'adoption des mesures souples pour une *qui.* (catalanisation démocratique et efficace. Cela a été bien compris par le Parlement de la Catalogne à l'unanimité de ses députés (LNLC 1983, arts. 14-20).

2) Il y a aussi des raisons historiques qui sont favorables à ce maintien. La présence du castillan en Catalogne, qui s'étend au long de plus de quatre siècles, ne peut pas être effacée sans pertes, même si on comprend très bien les plaintes des Catalans contre son imposition par ^{des} mesures de force et contre les efforts assimilationnistes des gouvernants espagnols *~* aux diverses époques. Pour compléter ce cadre historique, il y a aussi des raisons de contiguïté géographique (qui vaut même pour les portugais), des liens économiques (qui sont actuellement très forts), de relations internationales (le castillan permet le contact avec une large communauté linguistique, avec laquelle ^{la} Catalogne ^{des liens} économiques et humains traditionnels; et ? *x* même de base ^{certaines} culturelle(s) ?

3) Il y a enfin des raisons sociolinguistiques. Les mêmes facteurs qui ont répandu le bilinguisme de masse, d'après Glyn Lewis, contribuent à notre époque au "multilinguisme de masse". *ou.* Bien sûr, on peut le regretter et se sentir nostalgique du *me*

des bilingues arriérés, mais ce n'est pas à cause du bilinguisme, c'est à cause de l'ensemble des facteurs économiques et sociaux qui jouent dans la détermination de la situation de bilingue" (1962, 169). ^{et} C'est facile d'imputer au bilinguisme tous les maux d'une situation conflictive: c'est une façon de cacher la complexité des problèmes qu'elle pose et même d'abandonner de nos efforts pour la ~~surmonter~~ surmonter.

Conclusion

La expliquer (Malgré les critiques soulevées en Catalogne contre l'extension du bilinguisme, accusé d'être un "frein" pour la normalisation linguistique, je suis convaincu que les vrais freins sont ailleurs: la persistance d'idéologies assimilistes, la survivance de structures et habitudes centralistes dans l'Administration de l'Etat, les incompréhensions des ^{certaines} politiciens de Madrid à propos de la nouvelle organisation (presque) fédérale d'Espagne, même les attitudes peu conséquentes d'une grande partie des Catalans, ~~et~~ ^{de laquelle?} sont quelques-uns des facteurs adverses à la normalisation plus graves que le bilinguisme. Qui-mé

tonique ?
D'autre part, il y a un fait souvent oublié: les scholaires catalanophones ont été, depuis un siècle et demi, bilingues obligatoires, tandis que jusqu'à présent (1978) les scholaires hispanophones ont été "épargnés" de l'être. Or, la situation, il faut le dire,

se. Le sort du catalan, en tant que "langue spécifique" de la Catalogne, ^{de ?} en partie, ^{du ?} succès de la normalisation dans l'éducation: on pourrait dire, dans ce cas, ? que le "bilinguisme de masse" aura contribué à la récupération du catalan comme langue nationale à usage prioritaire.

Difficile à comprendre

L. Guespin. p. 4.3.

crise de la linguistique interne.
Bon moment pour aussi à cause
agir sur la langue des masses autonomistes !!

Francesc Vallverdú

Juin 1984.

introduction:

Remarques:

voir l'appendice 4.2
p. B5

1. globalement d'accord

Pourquoi en Catalogne
on combat le bilinguisme
↓
la confusion parce
qu'on fait...
bilinguisme
catalan.

2. certaines précisions seraient nécessaires

2.1. les méthodes par immersion oui en mais
on doute des résultats de l'enseignement de la
langue cat. (à raison de 4h/semaine.)
Nivèlement ou aggravation des différences ?

2.2. les critiques contre le bilinguisme scolaire.
raisons politiques de ces critiques / Soutien ultra

3ème observation imp.
le Niveau atteint
ou visé

Références bibliographiques

- LNLC, Llei de Normalització Lingüística a Catalunya (Loi de
1983 Normalisation Linguistique en Catalogne), approuvée
par le Parlement de Catalogne le 6 avril 1983.
- E. Glyn Lewis: Bilingualism. Some Aspects of its History.
1960 In Bilingualism in Education. Report on an Interna-
tional Seminar. Aberystwyth, Wales. 1960. London: 196
- J.-B. Marcellesi: Bilinguisme, diglossie, hégémonie: problèmes
1981 et tâches, Langages 61 (mars 1981), pages 5-11.
- A. Tabouret-Keller: Vrais et faux problèmes du bilinguisme.
1962 In Études sur le langage de l'enfant, Paris: Les Édi-
tions du Scarabée, pages 161-191.
- F. Vallverdú: El fet lingüístic com a fet social. Barcelona:
1973 Edicions 62.
- _____ :
- 1981
- _____ :
- 1982

La normalització lingüística: centre i perifèria

1. Quan s'ha de tractar de normalització, es focalitza l'atenció sobre el procés engegat a Catalunya estricta o bé es fragmenta la problemàtica en situacions regionals (Principat, País Valencià, Les Illes...). Sembla faltar un enfocament globalitzant i dialèctic per a prendre en compte tres sèries de realitats:
 - Les relacions centre-perifèria (que no s'inscriuen necessàriament dins un esquema regional).
 - L'impacte sobre la perifèria de la normalització al centre.
 - Les interaccions entre les polítiques perifèriques i entre cada perifèria i el centre.

El tema va ésser considerat tant important -- en particular al Nord de les Alberes -- que es va decidir de dedicar-hi un col·loqui, el mes de març de 1984.

La creació recent a la Universitat de Perpinyà d'un Centre de Recerques i d'Estudis Catalans (CREC), d'un Departament d'Estudis Catalans i d'un currículum especialitzat complet d'Estudis Catalans -- fins al Doctorat -- havia creat un entorn favorable. Hi havia també a Perpinyà tota una tradició de col·loquis de Sociolingüística (Taula Rodona Internacional de Sociolingüística del 1976, Seminari Internacional de Sociolingüística del 1977, Seminari Franco-Alemany de Sociolingüística del 1978). La iniciativa es va, doncs, materialitzar com a ter. Encontre de Sociolingüística Catalana de Perpinyà.

2. L'organització va seguir la problemàtica ja esmentada. Va prendre en compte també uns menesters locals (informació del públic, implicació del estudiants del seminari de Doctorat) i el fet d'actualitat que constituïa la inauguració de la campanya per la co-oficialitat a la iniciativa de la federació de les entitats culturals nord-catalanes (Federació per a la Defensa de la Llengua i de la Cultura Catalanes).

La sessió de divendres, 23, va permetre de presentar una visió sintètica del procés en curs a les quatre províncies del sud de les Alberes i un primer debat contradictori. L'impacte sobre la perifèria de la normalització al Principat

va ésser el tema central del dia següent amb un doble enfocament -- impacte vist de la perifèria, impacte sobre la perifèria vist del centre. El col·loqui es va acabar sobre les perspectives de normalització a Catalunya-Nord, amb la participació de les entitats que sostenien la campanya "Català Llengua Co-oficial".

La conclusió ja havia estat desenvolupada durant intervencions precedents subratllant la importància del estudis sobre els processos de divergència i convergència lingüístiques.

3. Patrocinat pel Grup Català de Sociolingüística i la Universitat de Perpinyà, aquest Primer Encontre de Sociolingüística Catalana va acollir un centenar de participants. Va permetre molts contactes inter-regionals i la difusió d'uns documents poc coneguts (manifestos nord-catalans, projectes recents de legislació lingüística...). La conjuntura va donar-li un relleu particular pel fet d'aquesta campanya per a la co-oficialitat lligada amb la preparació d'uns projectes oficials de legislació lingüística a l'Estat francès.

Amb la represa de l'activitat editorial del centre universitari perpinyanenc de recerques catalanes, un volum d'actes serà realitzat el 1985 -- iniciativa que ens dispensa de presentar aquí una ressenya exhaustiva.

4. Una reavaluació dels conceptes de divergència i convergència sembla necessària puix que els processos corresponents queden com un domini d'investigació marginal. L'enfocament comú es base sobre una distinció dualista quan els treballs de camp mostren que bastant sovint els dos processos apareixen junts (en el cas de l'anglès actual, per exemple). Només l'aspecte polític -- el secessionisme lingüístic, del valencianisme al rossellonisme -- va monopolitzar l'interès dels sociolingüistes.

Sembla significatiu que el tema va ésser reactivat al permetre durant el Symposium International de Glottopolitique -- organitzat a Rouen per la xarxa científica a la qual adhereix el GCS -- en termes d'"individuació" (individuation) amb una referència particular al cas de Còrsega.

5. El passatge de la normalització als mitjans de comunicació de massa es una evolució lògica del debat puix que s'ha de concentrar sobre els mares estratègics on es desenvolupen processos decisius. S'organitzarà, doncs, a Perpinyà el 1985 un nou col·loqui "Llengua catalana i noves tecnologies de la informació i de la comunicació".

Domènec Bernadó

Gentil PUIG-MORENO

G.C.S.

Barcelone

SYMPOSIUM INTERNATIONAL

DE GLOTTOPOLITIQUE

ROUEN , SEPTEMBRE 1984

NOTES SUR LA POLITIQUE LINGUISTIQUE

AU QUEBEC, EN OCCITANIE, EN CORSE ET EN CATALOGNE

Nous utilisons en Catalogne les termes de "politique linguistique" à la place de celui de "glottopolitique", conformément à un usage généralisé depuis 1979-1980, comme dans d'autres pays, sans que pour cela il y ait la moindre confusion ...

A propos du bilinguisme de masse, et après tout ce qui a été écrit et précisé depuis 1981 par J.B. Marcellesi (1) et tous ceux qui ont participé en 1984 au Volume 1 (Pré-publication) de ce symposium (2), nous aimerions apporter une contribution afin de dégager des axes de réflexion, de comparaison ou de regroupement concernant les points suivants :

- 1) La diversité des modèles de bilinguisme de masse ;
- 2) Le rapport entre le Pouvoir et le bilinguisme de masse ;
- 3) Le rapport entre bilinguisme de masse et système éducatif .

Ces trois points nous paraissent suffisamment importants pour ne pas en rajouter d'autres tout aussi majeurs : par exemple, les thèmes du cadre juridique ou de la modification des rapports diglossiques entre langue dominante et langue dominée, proposé par l'ERA 966 (3) .

Evitons également d'emblée toutes les confusions déjà dénoncées en de multiples occasions du concept de "bilinguisme" qui ressemble trop à l'"auberge espagnole" ... en adoptant la définition proposée par J.B. Marcellesi en 1981 (voir note I) .

I. DIVERSITE DES MODELES DE BILINGUISME DE MASSE

1.1. Le bilinguisme de masse officiel existant au Québec ne semble pas être contesté outre mesure par les forces politiques nationalistes québécoises . Il a été néanmoins amélioré, perfectionné et renforcé par des mesures juridiques et des lois linguistiques successives de 1969 à 1977 .

De plus, il faut préciser que les deux langues officielles du Québec (français et anglais) sont deux grandes langues de Communication Internationale, ce qui n'est pas toujours le cas dans d'autres situations de bilinguisme de masse . Cependant, nous nous demandons si nous ne pouvons pas émettre l'hypothèse pour le français populaire du Québec, d'une langue "polynomique", tel que le conçoit J.B. Marcellesi à propos du corse, c'est à dire d'une langue "dont l'unité est abstraite et résulte d'un mouvement dialectique et non de la simple ossification d'une norme unique, et dont l'existence est fondée sur la décision massive de ceux qui la parlent de lui donner un nom particulier et de la déclarer autonome des autres langues reconnues" (4) . Et c'est précisément Jacques Maurais qui, nous semble-t-il, avance une telle hypothèse : " On commence de plus en plus à parler de l'émergence des normes régionales du français : 'Les variétés régionales qui semblent se dégager en Belgique, en Suisse romande et au Québec ne s'éloignent pas plus du français standard - norme idéalisée s'appuyant sur le parler de la haute bourgeoisie pari-

sienne - que le parler soutenu des élites des régions excentriques de l'Hexagone'. (...) On a cependant peu d'éléments de description de ces variétés . (...) Peu de chercheurs se sont attaché à décrire le français québécois" (5) .

1.2. En revanche, le bilinguisme de masse pratiqué en Occitanie concerne une situation globale de diglossie extralinguistique classique "où il existe un continuum linguistique entre la langue dominante normée avec ses formes 'anormales' et 'basses', et la dialectalité minorée. En Pays d'Oc, dans ce continuum s'établit le francitan à usage majoritaire" (6) .

La revendication de l'enseignement "égalitaire" du bilinguisme de masse occitan / français reste encore un but difficile à atteindre . Nous sommes ici dans une situation diamétralement opposée à celle du Québec . Il faut néanmoins saluer la lucidité des chercheurs de l'ERA 966 qui dénoncent l'idéalisme de la dialectologie traditionnelle et de l'ethnolinguistique qui atomisent la langue et facilitent ainsi la division linguistique au nom de la pédagogie de l'entourage pratiquée par le Ministère de l'Education Nationale : à l'opposition langue française / dialectes occitans = identité marginale, il est proposé, langue française / langue occitane = récupération de l'identité .

1.3. En Corse, à la différence de l'Occitanie, il semble que nous assistions, malgré certaines réticences provenant du Ministère de l'Education, à un déblocage progressif de la situation avec les débuts d'application du Statut Spécial de la Corse, en ce qui concerne le bilinguisme de masse . En effet, que ce soit dans le Projet de Manifeste de Bastia (7) ou bien dans les revendications de l'"Associu di l'Insegnanti corse" (A.I.C.) (8), qui disent oui à un véritable bilin-

guisme et non à un bilinguisme alibi, on note une prise de conscience globale par rapport à la situation antérieure à 1981 . On retrouve malgré tout dans les propositions de l'A.I.C. toutes les contradictions réifiées par le terme "bilinguisme", mais il semblerait qu'il y ait un certain accord des forces autonomistes et nationalistes corse pour pratiquer un bilinguisme de masse langue corse / langue française dans l'enseignement et les organismes publics . Précisons que dans ce cas le Corse apparaît bel et bien pour les sociolinguistes et les militants comme une langue polynomique et pas seulement comme une variante dialectale toscane, ainsi que l'ont toujours considérée les linguistes . La nuance paraît importante puisqu'elle inclut le rapport à la communauté linguistique et à son identité .

1.4. En Catalogne - où le modèle sert souvent de référence aux autonomistes et indépendantistes corses - le bilinguisme de masse est un fait sociolinguistique acquis qui est désormais recueilli dans la Constitution de l'Etat Espagnol et dans le Statut d'Autonomie de la Catalogne . Le terme de "bilinguisme" lui-même n'est plus officiellement utilisé comme en 1931 (sous la Deuxième République), mais il est contourné, si l'on peut dire, à la faveur de la notion de double officialité ou co-officialité à des titres différents : le catalan étant particulier et spécifique au territoire, le castillan, langue globale, étant celle de l'Etat Espagnol .

Cependant, les forces ultra-nationalistes et indépendantistes catalanes sont fermement opposées au bilinguisme de masse, au concept lui-même, et à la pratique qui en est faite aujourd'hui, surtout dans le système éducatif . Ils considèrent que le bilinguisme est une capitulation pour la langue catalane et que celle-ci ne peut retrouver un usage et une place hégémoniques qu'en redevenant langue première

re dans tous les domaines et avec toutes les conséquences . Le castillan est pour eux une langue étrangère et à ce titre doit être considérée et enseignée comme une langue seconde au plus, et donc reléguée à un enseignement plus tardif comme une langue seconde, voire troisième . (Il est à noter que cette conception correspond déjà à la pratique dans certaines écoles catalanes) . Cette attitude radicale rejoint en fait, de façon mécanique et sans transition, une préoccupation théorique exposée par Rafael Ninyoles à propos de l'opposition dialectique entre Normalisation des langues non-castillanes périphériques et assimilation centraliste de la langue castillane .

Au vu de ces différents modèles - et même si nous nous sommes limités à quatre exemples - nous pouvons avancer en conclusion , qu'il y a autant de bilinguismes de masse que de cas concrets . Il existe des différences considérables dans les façons d'aborder, d'accepter ou d'appliquer le bilinguisme de masse . On ne peut vraiment parler de bilinguisme de masse sans référence explicite au contexte qui lui donne support . Cependant, une approche comparative telle celle que nous venons d'ébaucher, met en relief les spécificités de chaque situation .

II. RAPPORT DU POUVOIR ET DU BILINGUISME DE MASSE

Ce rapport paraît difficile à établir entre des forces dynamiques de nature différente, cependant, il peut y avoir, et il y a en fait conquête de parcelles de pouvoir par les forces sociales et culturelles qui revendiquent le bilinguisme de masse .

Dans le cas du Québec, le rapport de forces s'inverse à par-

tir de 1969 . Le pouvoir de la communauté francophone québécoise se consolide avec des lois linguistiques qui précisent à chaque étape (1969, 1974, 1977) les conquêtes en matière de Politique Linguistique(9) . La situation paraît se modifier sur le terrain, elle se traduit parfois par un certain optimisme des statistiques présentées par J. Maurais (10) qui indique que le bilinguisme actif des travailleurs anglophones est passé de 35,7% en 1971 à 53,9% en 1979, soit une progression de 18,2% en huit ans . C'est une progression considérable si nous pensons que les processus de changement linguistique sont des processus lents puisqu'ils impliquent des modifications d'attitudes difficiles à intérioriser .

Ce facteur temporel que nous venons de mentionner à propos du Québec a une importance capitale dans les processus de normalisation linguistique de chaque communauté linguistique . En ce qui concerne l'Occitanie, le rapport avec les ministères français impliqués est problématique . Et la dispersion des forces socio-culturelles autonomistes et nationalistes ainsi que celle des chercheurs occitans est telle que leur unité est une tâche difficile à réaliser . La déterritorialisation ethnique pratiquée par le pouvoir a trouvé une situation favorable puisqu'il n'existait pas et il n'existe toujours pas un contre pouvoir occitan, local, régional ou global, qui pourrait à lui seul redynamiser les inerties . L'ERA 966 fait des propositions intéressantes pour organiser l'enseignement de l'Occitan sur des bases nouvelles (11) . Nous craignons cependant, quant à nous, que les contraintes soient très nombreuses et par là même insurmontables .

En Corse, comme nous l'avons indiqué antérieurement, des initiatives ont déjà été prises par le nouveau pouvoir autonome au profit peut-être de l'insularité et d'une démographie réduite qui lui confèrent une dimension d'expérimentation pour les pouvoirs publics

français . Si l'expérience corse ne fonctionne pas, ce sont, à terme, toutes les politiques linguistiques réclamées par des communautés se fondant sur le droit à la différence, qui sont menacées . D'où l'importance - à notre avis - de l'enjeu corse . La proposition adoptée par l'Assemblée de Corse en Juillet 1983 (12) qui s'engage dans une politique de bilinguisme dans le cadre d'un plan triennal est encore trop récente pour que l'on en connaisse les effets, toutefois, pour la première fois, un départ prometteur est pris en accord avec le Premier Ministre . Nous espérons que ces perspectives seront désormais irréversibles, et créeront un précédent sur lequel l'Etat français ne pourra revenir .

En Catalogne également, le Pouvoir Autonome et la Constitution de l'Etat Espagnol de 1978 confèrent à la langue catalane des droits que le franquisme avait nié pendant 40 ans . Dans son Article 3, le Statut d'Autonomie de la Catalogne accorde à la langue catalane la définition de langue officielle spécifique du territoire de la Catalogne, à la différence du castillan qui est officiel parce que langue de l'Etat Espagnol . Une loi linguistique votée à l'unanimité par le Parlement Catalan le 18 Avril 1983 (13) renforce l'action officielle pour rattrapper les retards accumulés par la langue catalane dans divers domaines, tels : l'école, l'administration et les mass media, en particulier la télévision ; actuellement, et depuis le début de l'année 1984, une chaîne entièrement catalane (TV 3, formée par Antenne 2) émet cinq à six heures quotidiennement .

Disons, pour conclure, qu'en ce qui concerne le Pouvoir, les dynamiques s'entrecroisent et peuvent se renverser au bénéfice des nouveaux pouvoirs autonomes et/ou régionaux, mais bien souvent, les inerties sont encore plus fortes et les bonnes intentions ne sont pas toujours suffisantes .

III. LE RAPPORT ENTRE BILINGUISME DE MASSE ET SYSTEME EDUCATIF

Ne pouvant ici nous référer aux quatre systèmes éducatifs des communautés linguistiques que nous avons abordées dans les chapitres précédents, nous nous limiterons à celui qui nous est le plus familier : le système éducatif en Catalogne .

Il faut en premier lieu préciser qu'il existe deux réseaux scolaires : le réseau privé et le réseau public, et que les pourcentages ne sont pas identiques en ce qui concerne l'enseignement primaire ou l'enseignement secondaire ni même pour ce qui est de la ville de Barcelone et de son agglomération urbaine, d'une part, ou bien du reste de la Catalogne . L'enseignement primaire privé à Barcelone dépasse 60% alors que l'enseignement public secondaire dans la conurbation de Barcelone est d'environ 70%.

En 1984, une nouvelle loi du droit à l'Education (LODE) tend à réorganiser tous ces réseaux scolaires différenciés au niveau de l'Etat Espagnol afin de les rendre plus cohérents . Précisons également qu'en matière d'enseignement primaire et secondaire, tous les pouvoirs et les crédits correspondants ont été totalement transférés à la Généralité de Catalogne .

Deuxième constatation importante : la normalisation linguistique n'a pas les mêmes effets dans chacun des deux réseaux scolaires observés . Le bilinguisme de masse n'est pas du même signe (tantôt à dominante catalane, tantôt à dominante castillane) selon que l'on considère l'Ecole Publique primaire ou secondaire de la conurbation de Barcelone qui est en majorité non-catalanophone (80% à 90%), ou bien l'Ecole Privée primaire ou secondaire des autres centres urbains catalans où la majorité relative de la population est catalanophone (60% à 70%) . Ceci se traduit par la situation suivante au niveau scolaire :

1) Dans l'école publique de la conurbation de Barcelone à majorité non-catalanophone, le catalan est langue seconde à raison de 4 heures obligatoires par semaine et le castillan est langue première et langue véhiculaire .

2) Dans l'école privée barcelonaise et des centres urbains à majorité catalanophone, le catalan est langue première et langue véhiculaire alors que le castillan est souvent considéré comme langue seconde à raison de 3 heures par semaine .

Cette situation démontre qu'il existe en Catalogne une opposition flagrante de la nature même du bilinguisme de masse tel qu'il est pratiqué dans les deux réseaux scolaires :

- Dans le premier cas, il s'agit d'une école majoritairement castillane des secteurs populaires souvent immigrés, où le castillan est langue dominante au détriment du catalan .

- Dans le second cas, nous avons affaire à une école catalane ou quasi catalane de la petite et moyenne bourgeoisie où c'est le catalan qui domine au détriment du castillan .

Cette situation observable perpétue des inégalités d'autant plus graves que le catalan est une langue de promotion sociale . La langue catalane tend à discriminer les enfants de ces deux réseaux scolaires : les uns (réseau privé) ayant une double compétence (catalan / castillan), les autres (réseau public) n'ont qu'une ^{seule} compétence relative (le castillan) . Bien souvent, ce déséquilibre se trouve aggravé par l'introduction d'une langue étrangère : dans le secteur public, le français est encore majoritaire alors que dans le secteur privé, c'est l'anglais qui prédomine .

Notons une troisième observation importante qui vient confirmer ce que nous venons d'avancer à propos des inégalités engendrées par les deux réseaux scolaires : les textes légaux indiquent comme objectif

scolaire une compétence identique dans les deux langues à la fin des études . Or, cet objectif cache la réalité des deux réseaux scolaires : il n'est pas possible dans la situation actuelle de la normalisation linguistique telle qu'elle est pratiquée, surtout dans le secteur public, d'arriver à cette double compétence linguistique . Et plus que de nivellement des compétences, c'est d'une aggravation des différences qu'il faut parler, aggravation due à une normalisation linguistique scolaire "continuiste" et erronée . C'est la raison pour laquelle nous considérons qu'il est essentiel de lutter contre l'existence de ces deux réseaux, cause de toutes les inégalités . Au lieu de les développer au nom du libéralisme scolaire, il faudrait au contraire les résorber afin d'aboutir à davantage d'égalité : but fondamental de l'école .

CONCLUSION

Nous pensons avec L. Guespin que si "la crise de la linguistique est un bon moment pour poser la question de l'action sociale sur le langage, de sa réalité et de la possibilité d'agir sur elle" (14), notamment par des politiques linguistiques démocratiques - comme nous l'avions nous-même proposé pour la Catalogne au Colloque International de Montpellier de 1981 (15) - c'est aussi un bon moment pour une politique linguistique nouvelle . En effet, il existe un "désarroi linguistique" (L. Guespin) sans aucun doute dû à une conscience linguistique populaire plus grande qui agit comme moteur dans l'accélération des conflits linguistiques en Europe . Désarroi de la langue française face à l'anglo-américain, désarroi de l'Etat-Nation traditionnel, désarroi de l'Europe des Etats-Nation . Face à tous ces désarrois, comment ne pas être concerné par une réflexion sur la réorganisation linguisti-

que et culturelle de laquelle le politique ne saurait être exclu ,
car toute politique linguistique est avant tout une certaine politi-
que qu'il faut avoir le courage d'exposer clairement même si elle ne
fait pas l'unanimité de tous les secteurs de la population .

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

- (1) Jean Baptiste Marcellesi, Bilinguisme, diglossie, hégémonie : problèmes et tâches, *Langages* n° 61, Mars 1981, pp. 5-11 .
- (2) GRESCO Université de Haute Normandie, Rouen Mont Saint Aignan Problèmes de Glottopolitique, Symposium International, 20-23 Septembre 1984, Pré-publication Volume I .
- (3) ERA 966 Université Paul Valéry, Montpellier, Les fondements et la stratégie de l'enseignement d'une langue minorée, Pré-publication, p. B 1 .
- (4) J.B. Marcellesi, Implications du processus d'individuation socio-linguistique corse, Pré-publication, p. M 6 .
- (5) Jacques Maurais, La norme du français dans les années 80 au Québec, Pré-publication, pp. E 5 et E 6 .
- (6) ERA 966, o.c., p. B 2.
- (7) Jacques Thiers, Colloque International de Bastia sur le Bilinguisme . CMIEB, Projet de Manifeste de Bastia, Pré-publication, pp. N, annexe VI .
- (8) Jacques Thiers, o.c., annexe VII . pp.N.
- (9) Rapport Gendron, La situation de la langue française au Québec . 2. Des droits linguistiques, Gouvernement du Québec, Montréal, 1972 .
- (10) Jacques Maurais, Le bilinguisme de masse au Québec, Pré-publication, p. K 11 .
- (11) ERA 966, o.c., p. B 5 .
- (12) Jacques Thiers, o.c., pp. N, annexe 1 .
- (13) Généralité de Catalogne, Direction Générale de Politique Linguistique, Loi 7/1983 du 18 Avril de Normalisation Linguistique en Catalogne, Pré-publication, Annexe .
- (14) L. Guespin, GRESCO - IRED, Matériaux pour une glottopolitique, Pré-publication, p. 5 .
- (15) Gentil Puig-Moreno, Pour une politique linguistique démocratique en Catalogne, Cahiers de Linguistique sociale n° 4 et 5, Rouen, 1982, pp. 205 à 227 .